

## Intact Corporation financière annonce le placement de 200 M\$ d'actions privilégiées

### Ne pas distribuer aux fils de presse américains ni diffuser aux États-Unis.

TORONTO, 17 mai 2018 (GLOBE NEWSWIRE) -- Intact Corporation financière (TSX:[IFC](#)) a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu une convention avec un syndicat de preneurs fermes dirigé par Valeurs Mobilières TD Inc. avec BMO Marchés des capitaux, Marchés mondiaux CIBC et Financière Banque Nationale aux termes de laquelle les preneurs fermes ont convenu d'acheter, par prise ferme, 8 000 000 d'actions de catégorie A à dividende non cumulatif et à taux révisable, série 7 (les « actions privilégiées de série 7 ») auprès d'Intact en vue de leur vente dans le public au prix de 25,00 \$ l'action privilégiée de série 7, pour un produit brut global de 200 M\$.

Intact a accordé aux preneurs fermes une option des preneurs fermes afin d'acheter jusqu'à 2 000 000 d'actions privilégiées de série 7 supplémentaires au même prix d'offre pouvant être exercée, en totalité ou en partie, en tout temps avant 8 h 30 à la date qui tombe deux (2) jours ouvrables avant la clôture. Si l'option des preneurs fermes est exercée intégralement, le produit brut total du placement des actions privilégiées de série 7 sera de 250 M\$. Le produit net sera affecté aux besoins généraux de l'entreprise.

Les porteurs d'actions privilégiées de série 7 auront le droit de recevoir des dividendes en espèces privilégiés, non cumulatifs et fixes, au moment où ceux-ci sont déclarés par le conseil d'administration d'Intact, sur une base trimestrielle (le premier dividende trimestriel, couvrant la période allant de l'émission au 30 septembre 2018, devant être versé le 28 septembre 2018), pour la période à taux fixe initiale se terminant le 30 juin 2023, en fonction d'un taux annuel de 4,90 %. Le taux de dividende sera révisé le 30 juin 2023 et par la suite tous les cinq ans, à un taux équivalent au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans, plus 2,55 %.

Les porteurs d'actions privilégiées de série 7 auront le droit de convertir leurs actions privilégiées de série 7 en actions de catégorie A à dividende non cumulatif à taux variable, série 8 (les « actions privilégiées de série 8 »), sous réserve du respect de certaines conditions, le 30 juin 2023 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions privilégiées de série 8 auront le droit de recevoir des dividendes en espèces privilégiés, non cumulatifs et à taux variable, au moment où ceux-ci sont déclarés par le conseil d'administration d'Intact, au taux correspondant au taux de rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada de 90 jours plus 2,55 %.

DBRS Limited a attribué la note provisoire Pfd-2 aux actions privilégiées de série 7.

Les actions privilégiées de série 7 seront mises en vente dans chacune des provinces et chacun des territoires du Canada aux termes d'un supplément de prospectus qui sera déposé auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières. La clôture du placement devrait avoir lieu vers le 29 mai 2018.

Les actions privilégiées de série 7 n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, en sa version modifiée, et elles ne peuvent être placées ni vendues aux États-Unis si elles ne sont pas inscrites ou si une dispense applicable de l'obligation d'inscription n'a pas été obtenue. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat, et les actions privilégiées de série 7 ne doivent être vendues dans aucun État où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

### À propos d'Intact Corporation financière

Intact Corporation financière (TSX:[IFC](#)) est le plus important fournisseur d'assurance incendie, accidents et risques divers (IARD) au Canada et un fournisseur de premier plan d'assurances spécialisées en Amérique du Nord, avec près de 10 G\$ de primes annuelles totales. La Société compte plus de 13 000 employés à temps plein et à temps partiel qui sont au service de plus de cinq millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels par l'intermédiaire de bureaux au Canada et aux États-Unis. Au Canada, Intact distribue ses produits d'assurance sous la marque Intact Assurance par l'entremise d'un vaste réseau de courtiers, notamment sa filiale en propriété exclusive, BrokerLink, et directement aux consommateurs par l'entremise de belairdirect. Aux États-Unis, OneBeacon Insurance Group, filiale en propriété exclusive, offre des produits d'assurance spécialisés par l'intermédiaire d'agences indépendantes, de courtiers, de grossistes et d'agences générales de gestion.

### Énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs. Dans le présent communiqué, les mots « peut », « devrait », « pourrait », « prévoit », « s'attend à », « planifie », « a l'intention de », « tendance », « indications », « indique », « croit », « estime », « prédit », « susceptible de » ou « éventuel », ou la forme négative ou autres variations de ces mots ou autres mots ou phrases comparables indiquent des énoncés prospectifs. Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs concernant, notamment, la taille du placement, l'emploi du produit du placement et la clôture prévue du placement.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations et hypothèses de la direction à la lumière de l'expérience et de la

perception de la direction des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des développements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de la Société ou des événements à venir ou des faits nouveaux diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment le moment et la réalisation du placement.

Certains facteurs importants ou certaines hypothèses importantes sont appliqués afin d'établir ces énoncés prospectifs, y compris la réalisation du placement.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont tous visés par les présentes mises en garde et les mises en garde figurant à la rubrique « Gestion des risques » du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et celles qui pourraient figurer dans le supplément de prospectus qui sera déposé relativement au placement. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la Société. Ces facteurs devraient, toutefois, être examinés avec soin. Bien que les énoncés prospectifs soient basés, de l'avis de la direction, sur des hypothèses raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront en corrélation avec ces énoncés prospectifs. Les investisseurs devraient s'assurer que l'information qui précède est considérée avec soin lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions. Les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs déclarés dans le présent communiqué. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour ni de réviser les énoncés prospectifs, et ne s'engage pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par la loi.

**Demandes des médias :**

Stephanie Sorensen  
Directrice des communications externes  
416-344-8027  
[stephanie.sorensen@intact.net](mailto:stephanie.sorensen@intact.net)

**Demandes des investisseurs :**

Ken Anderson  
Vice-président aux relations avec les investisseurs et trésorier  
855 646-8228 poste 87383

---

<https://salledepresse.intactfc.com/2018-05-17-Intact-Corporation-financiere-annonce-le-placement-de-200-M-dactions-privilegiees>